

**Pierre TRAPE**

Président du comité départemental FFESSM du Var

[president@ffessm-var.fr](mailto:president@ffessm-var.fr)

## ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE DU 08-09-2021 RAPPORT MORAL

Mesdames, messieurs les présidentes, présidents, gérantes, gérants de SCA,

Je vous remercie pour votre présence et votre représentation à cette assemblée qui est un point fort de la vie démocratique de notre comité. Je remercie les personnalités présentes qui nous honorent de leur présence.

Dure épreuve que cette interminable pandémie. Nous remercions nos dirigeants fédéraux régionaux et nationaux qui nous ont accompagné et se sont battus pour faire reconnaître nos spécificités dans la traduction des multiples décrets qui ont régenté nos activités sportives de loisir et de compétition.

Les aides de l'état, de la région sud (Provence Alpes Côte d'azur) et dans la mesure de nos moyens du comité régional et de nous même vous ont permis de survivre économiquement pour la plupart d'entre vous.

Les prévisions macro-économiques semblent favorables à une reprise Mais le secteur associatif est profondément touché. Seul le département du Var enregistre une légère progression par rapport à l'année dernière. Nous sommes toujours loin des chiffres de 2018-2019 comme le montre le tableau ci dessous :

| Colonne1         | licences clubs | licences SCA | UCPA | adultes | femmes | hommes | juniors | enfants | TOTAL |
|------------------|----------------|--------------|------|---------|--------|--------|---------|---------|-------|
| Saison 2020-2021 | 2563           | 2341         | 415  |         |        |        |         |         | 5319  |
|                  |                |              |      | 4475    |        |        | 603     | 241     | 5319  |
|                  |                |              |      |         | 1798   | 3521   |         |         | 5319  |
|                  |                |              |      |         | 33,80% | 66,02% | 11,33%  | 4,53%   |       |
|                  | 373            | 519          | 68   |         |        |        |         |         | 214   |
| Saison 2019-2020 | 2936           | 1822         | 347  |         |        |        |         |         | 5105  |
| Saison 2018-2019 | 2986           | 2018         | 425  |         |        |        |         |         | 5429  |
|                  |                |              |      | 4639    |        |        | 593     | 197     | 5429  |
|                  |                |              |      |         | 1693   | 3736   |         |         | 5429  |
|                  |                |              |      |         | 31,21% | 68,81% | 10,92%  | 1,78%   |       |
| -                | 423            | 323          | 10   |         |        |        |         |         | 110   |

Un déficit de près de 400 licences chez les associatifs, compensé par une augmentation des licences dans les SCA et l'UCPA. Ces 400 licences et plus se retrouvent chez les commerciaux. Touristes ou plongeurs clubs n'ayant pas repris de cotisation dans leur association et ayant plongé en SCA ? Est-ce un calcul pour économiser une adhésion qui se rajoute au prix de la licence et des plongées estivales ?

Nous ne savons pas. Par contre ce que nous constatons c'est la difficulté de plus en plus grande à recruter des bénévoles pour faire fonctionner ces mêmes associations.

En parallèle nos SCA sont confrontées à une pénurie de moniteurs. Le bas prix des plongées en métropole ne permettant pas de dégager des marges suffisantes pour offrir des rémunérations attractives.

Il y a donc une nécessité d'un intense travail de réflexion et de concertation entre tous les partenaires pour faire vivre la plongée de demain quelque soit la structure de pratique. Nos instances en ont conscience, souhaitons que cela se concrétise.

**Sur le plan de nos activités**, la plupart des commissions ont été mises en sommeil. Néanmoins un gros travail a été fait avec la technique comme vous le verrez dans le compte rendu. Un grand merci aux formateurs qui ont fait un travail remarquable, non seulement dans les deux stages initiaux MF1 départementaux et le recyclage PSE1 mais plus spécialement pour les formations et recyclages TIV. Comme vous le savez les demandes ont été très importantes puisque nous arrivons à échéance de validité des anciennes qualifications.

**Sur le plan de la sécurité et de la prévention**. Les messages de modération et de progressivité dans la reprise de la pratique ont été

nombreux, les recommandations fédérales largement diffusées mais malheureusement pas toujours appliquées.

Pour notre part avec le président de la commission Apnée nous avons organisé la première journée varoise de prévention en apnée et pêche sous-marine le dimanche 13 juin. Conférences le matin à l'université de Toulon et exercices pratiques en mer l'après-midi avec nos instructeurs d'apnée. Participation importante sur place et diffusion large sur le net avec près de 2000 vues. Diffusion au JT de FR3 Provence et reprise au journal national.

Cette action sera donc reconduite le samedi 2 juillet 2022.

En accord avec notre projet sportif fédéral pour la nouvelle olympiade le hockey subaquatique sera notre cheval de Troyes dans l'éducation nationale pour atteindre le public jeune.

Nos 33,74% de pratique féminine sont un peu plus élevé que la moyenne nationale de 32%.

Toujours au service des structures nous continuons à mettre notre matériel de secourisme à disposition de tous.

La commission technique va vous proposer des formations N4 et initiateur et réfléchi à un accompagnement pour le MF1.

Sur le plan sportif, nous devons revoir notre politique de soutien individuel aux compétiteurs. Même si ces disciplines représentent un nombre moindre de licenciés elle sont la vitrine de notre fédération comme en témoigne la reconnaissance de l'apnée et du hockey en sports de haut niveau en plus de la nage avec palmes.

Le sport santé se développe. Il inclut le handisub qui devient une activité transversale avec la pratique de l'apnée, de la PSP de la photo-vidéo, de la bio et représente le nouveau paradigme de la plongée sécurisée et encadrée : Plonger pour son bien être, plonger pour sa santé.

Enfin nous continuons et développons nos partenariats avec le conseil départemental (PDESI) et l'université de Toulon.

Nous sommes toujours actifs et partenaires dans le travail avec le parc national de Port Cros, les gestionnaires des aires maritimes protégées Natura 2000 et les contrats de baies. Nous soutenons les actions de nos clubs adhérents quelles soient environnementales, culturelles ou sportives ayant un rayonnement départemental.

*Pierre Trape*

